



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Pôle culturel intercommunal

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

CCVOO

Raison sociale

EPCI

N° SIRET

2 0 0 0 6 6 7 2 8 0 0 0 1 1

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

PICARD

Prénom(s)

HUBERT

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44d) - autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés	Projet de construction d'un pôle culturel Autres : IOTA - Loi sur l'eau déjà autorisée à ce jour sur la zone

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre de la politique culturelle, la CCVOO souhaite construire un pôle culturel qui regroupe à la fois une école de musique et une salle de spectacle pour répondre à une demande de plus en plus accrue de la population. L'école de musique regroupe actuellement 220 élèves

Les spectacles se déroulent aujourd'hui dans plusieurs salles polyvalentes du territoire

Les ambitions de la CCVOO sont de pouvoir offrir une politique culturelle avec une variété de choix de spectacles sans que les habitants ne soient obligés de se rendre sur l'agglomération caennaise.

La parcelle ciblée pour accueillir le pôle culturel est située dans la zone du permis d'aménager dénommé PA 014 257 16 D0001.

Il fera face au centre commercial Intermarché avec lequel est convenu un accord d'utilisation des places de stationnement dans la mesure où les besoins de stationnement seront à des horaires décalés. Cette mutualisation évitera la réalisation de places de stationnement.

Aucune démolition n'est envisagée dans le cadre du projet.

4.2 Objectifs du projet

Les principales motivations du projet prévues au sein de cette zone sont de :

- Répondre aux besoins de la population en terme d'infrastructure de service culturel (école de musique et salle de spectacle). La commune d'Evrecy est une commune centrale dans l'EPCI, une commune référencée comme pôle relais au sens du SCOT, labellisée Petite Ville de Demain.

- Développer une vraie politique culturelle sur le territoire

- Ancrer le projet dans un aménagement durable : réaliser un complexe ainsi que des aménagements périphériques visant des performances sur les économies d'énergies et d'eau en adéquation avec les attentes actuelles et en cohérence avec les ambitions déjà actées sur le territoire.

- Créer un espace qualitatif (gestion des eaux pluviales, installation de panneaux photovoltaïques, concours d'architecture - gage de qualité du projet, etc.)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

A ce stade, le projet est en cours de conception. La durée prévisionnelle du chantier est de 12 mois.

Le projet va s'implanter dans une zone déjà viabilisée.

Il conviendra de raccorder le bâtiment sur les réseaux structurants déjà réalisés dans la zone.

Outre le bâtiment, les aménagements paysagés seront réalisés à partir de matériaux perméables, avec du mobilier urbain qui jouera avec la topographie, un travail sur la gestion hydraulique à la parcelle dans le respect du dossier loi sur l'eau sera mis en oeuvre. enfin la parcelle sera végétalisée à partir de massif avec des essences locales et des arbres non allergènes.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

A ce stade, dans sa phase exploitation, le projet concerne :

Les espaces publics :

- Le regroupement des activités de l'école de musique actuellement réparties sur 4 communes en un même site ne va pas entraîner de concentration de flux de par la nature des activités (cours individuels essentiellement / cours collectif max20)
- Flux importants ponctuels lors des spectacles mais sur des plages horaires où les activités de la ZA sont réduites voire inexistantes
- Réseau bus : la ZA est desservie par une ligne de bus nomade non impactée par cet équipement
- Ensemble de la ZA desservie par un maillage cyclable en site propre (Gevrus, Bougy en cours, Esquay Notre Dame, Centre Bourg Evrecy)

Le pôle culturel :

--> fréquentation du site sur une amplitude sur l'année estimée à ce stade à environ 1200 heures par an (école de musique 28h/s/36 – spectacle 4h*40) avec des périodes de fonctionnement différenciées : période scolaire, petites vacances, grandes vacances,

--> Maintenance et entretien des ouvrages (matériel et équipement scénique, espace vert, etc.)

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire pour le projet du pôle culturel suite au concours d'architecte

Remarque : la parcelle est incluse dans le périmètre du permis d'aménager n°PA 014 257 16 D0001 ayant déjà été instruit en 2012.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie totale de la parcelle : 5010 m ² nombre de places de stationnement VL : 15 nombre de places de vélos : 25 Surface de plancher maximale : 1740 m ² surface d'espace vert : 2227 m ² soit 45% de la parcelle	en m ² unité unité en m ² en m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 5 Voie : Rue Saint Aubin des Champs

Lieu-dit :

Localité : EVRECY

Code postal : 1 4 2 1 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 9 ° 1 0 , 6 3 " 9 Lat. : 0 ° 4 9 , 6 3 " 4

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU d'EVRECY
Zonage actuel : 1AUe

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se trouve pas concerné par un zonage réglementé liés aux risques
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon la base GEORISQUES, aucun site n'est inventorié sur la zone ainsi qu'en sa périphérie proche. cf pièce annexe
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude a fait l'objet d'un Dossier Loi sur l'Eau dont le débit de fuite est de 2l/s/ha ainsi qu'une gestion alternative (noue, gestion à la parcelle)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est dans la zone du permis d'aménager et est inoccupée. Elle ne présente pas d'enjeu significatif vis à vis de la biodiversité. Cette parcelle est d'ailleurs régulièrement utilisée en stationnement temporaire dans le cadre de manifestations ponctuelles comme des cirques où les camions occupent le terrain.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé au réseau d'eau potable Eaux du Bassin Caennais Une étude à l'échelle de la zone a été réalisée au moment du permis d'aménager montrant que l'implantation de projet tel que le pôle culturel dont la consommation d'eau sera réduite aux besoins sanitaires n'emporte pas d'incidence notable sur la ressource en eau.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle, objet de la construction, présente la caractéristique de ne pas avoir de terre végétale. Les excédents de l'aménagement de la tranche 3 de la zone d'activités pourront être utilisés pour alimenter les espace verts.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction induit l'apport de matériaux pour les voiries et le bâtiment. Le projet prévoit des objectifs bas carbone. les matériaux proviendront principalement de carrière et de centrale béton locales
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va requérir de l'empierrement pour la structure de voirie et du sable pour le bâtiment. Les matériaux biosourcés est un objectif imposé à la maîtrise d'oeuvre, estimé à 26%au stade APD.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de l'autorisation du permis d'aménager, tous les réseaux ont été amenés en conséquence des futurs besoins de la zone. Le pôle culturel sera un nouvel équipement économe, performant et peu consommateur d'eau potable.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'état des lieux réalisé dans l'étude environnementale sur la tranche 3 du permis d'aménager présage d'un espace à faible enjeu environnemental. (cf annexe) Il n'est pas attendu d'impact significatif sur la biodiversité. Située au coeur d'un espace urbanisé entre un espace d'habitat et une zone d'activités, la parcelle est vouée à la construction.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est un espace enherbé banalisé au coeur d'une zone d'activités voué à être construit. Il s'agit de la poursuite de la commercialisation d'un secteur défini dans le cadre d'un permis d'aménager autorisé en date de 2012.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer de nouveaux flux depuis la RD8 dans la zone. Le permis d'aménager avait intégré des flux avec la réalisation de giratoires permettant plus de fluidité de la circulation. Les voiries sont suffisamment dimensionnées pour assurer la desserte de la parcelle tant en terme de véhicules légers que de véhicules lourds (camions apportant les décors) L'équipement sera desservi par des liaisons piétonnes et cyclables reliées au centre bourg de la commune et au groupe scolaire.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'organisation met en avant une distribution des flux vers la zone d'activité et non vers la zone résidentielle. Une garantie de confort et une qualité acoustique est imposé pour les occupants et les riverains
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	une état initial de la parcelle a été réalisé pour pouvoir à terme contrôler l'impact sonore du pôle culturel.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bâtiment répond aux exigences de la réglementation acoustique. Un traitement particulier est pris en compte notamment pour les salles dans lesquelles seront utilisés des instruments à percussion,
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	potentiellement source de vibration (dalle désolidarisée, épaisseur des parois, orientation des façades favorables. des tests acoustiques seront pratiqués à la réception du chantier pour vérification.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage prévu depuis l'espace public permet de sécuriser le sites le site pour les piétons et les cheminements PMR. Le hall d'entrée sera plus particulièrement éclairé aux heures d'ouverture.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets liés aux eaux pluviales et aux eaux usées La gestion des eaux pluviales est encadrée par le Dossier Loi sur l'eau.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	dans le réseau public

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle est raccordée au réseau d'assainissement collectif qui est connecté à la station d'épuration d'Evrecy
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des dispositions satisfaisantes seront prises pour que l'espace livraison et la zone de déchets possèdent des accès clairement identifiés. Des zones de tri seront mis en oeuvre pour les déchets courants. Aucune production de déchets dangereux n'est prévue sur le site.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic archéologique a été réalisé qui a permis de lever toute contrainte archéologique sur le site. (cf annexe)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle n'est pas exploitée. Elle fait l'objet d'un fauchage annuel par les services techniques de la collectivité

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

permis d'aménager n° PA 014 257 16 D0001 approuvé en 2012.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Comme évoqué ci-dessus, un état initial du bruit a été réalisé. Il permettra de conforter la limite des impacts de l'équipement sur l'environnement.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet intègre les nouvelles évolutions réglementaires. Le bâtiment dépasse les prescriptions de la RE 2020. Il s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale avec notamment :

- Infiltration (stationnements enherbés / voie d'accès technique ...) et temporisation des EP
- Traitement des espaces extérieurs permettant le développement de la biodiversité
- Equipement en panneaux photovoltaïques s'inscrivant dans l'autoconsommation collective de la collectivité
- Utilisation de matériaux biosourcés
- Isolation du bâtiment permettant d'atteindre une sobriété énergétique
- Garantie de confort d'été, confort d'hiver

Il est prévu une charte de faibles nuisances qui sera mise en place lors du chantier. Des mesures en cours et en fin de chantier vont permettre de conforter les normes.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet a pour objectif d'assurer une bonne intégration des aménagements en tenant compte des tissus environnants et humains dans un îlot déjà identifié du permis d'aménager.

Il s'inscrit dans une démarche de développement durable globale. Le pôle intégré dans son aménagement nous semble d'ores et déjà présenter des impacts maîtrisés sur l'environnement : gestion des eaux pluviales, exigence en matière de performance énergétique, aménagement paysager, etc.

Le pôle culturel répond à un fort besoin identifié pour la population. Au regard de ces caractéristiques, nous pensons que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	PV de la DRAC libérant les terrains de toutes contraintes archéologiques	<input checked="" type="checkbox"/>
2	IAO - extension ZA croix Boucher - DLE + complément DLE	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Etude évaluation environnementale tranche 3 de la ZA	<input checked="" type="checkbox"/>
4	plan de composition du PA	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Données géorisques de la parcelle ZA700	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

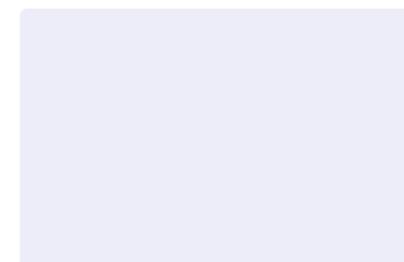
Nom PICARD

Prénom Hubert

Qualité du signataire Président de la CCVOO

À Evrecy

Fait le 1 / 6 / 02 / 20 / 24



Signature du (des) demandeur(s)

Signé par : Hubert PICARD
Date : 19/02/2024
Qualité : PRESIDENT

